Société de développement industriel du Québec

Rapport annuel 1984-1985

Le contenu de cette publication
a été rédigé par la
Société de développement
industriel du Québec

Cette édition a été produite par
la Direction générale
des publications gouvernementales

Dépôt légal — 4e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-06420-1
ISSN 0383-5383

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société de développement industriel du Québec pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce,

Rodrigue Biron

Québec, le 28 juin 1985

Monsieur Rodrigue Biron
Ministre de l'Industrie et du Commerce
Hôtel du Gouvernement

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président et directeur général,

François Lebrun

Québec, le 28 juin 1985

Table des matières

I- La Société 8

— Présence sur le territoire 8

— Mandat et programmes d'aide financière 9

— Conseil d'administration 10

— Organigramme de la Direction 11

II- Le rapport de la Direction 13

— Faits saillants 13

— Bilan des activités 13

- 1984-1985: une année exceptionnelle 13
- Formes d'aide 13
- Achalandage par programme 13
  - Financement des entreprises 13
  - Aide à l'investissement 14
  - Aide à la recherche 14
  - Aide à l'exportation 14
  - Capitalisation des corporations 14
- Achalandage par secteur et par région 15
- Développements en matière de programmes 15
- Priorités de gestion 15
  - Service à la clientèle 15
  - Productivité 16

— Résultats financiers 16

— Conseil d'administration 17

— Personnel 17

III- Les statistiques 19

Tableau I: Aides autorisées selon les différents programmes 19

Tableau II: Tableau synthèse des aides autorisées 20

Tableau III: Tableau synthèse des aides déboursées 20

Tableau IV: Aides et montants autorisés selon les différentes régions et sous-régions 21

Tableau V: Aides et montants autorisés par division et secteur d'activités 22

Tableau VI: Tableau récapitulatif des aides autorisées selon les formes d'aide 23

IV- Les états financiers 25

Société de développement industriel du Québec

Présence sur le territoire

Québec

1126, chemin Saint-Louis
Bureau 700
Québec (Québec)
G1S 1E5
Tél. : (418) 643-5172

Montréal

Place Mercantile
770, rue Sherbrooke ouest
9e étage
Montréal (Québec)
H3A 1G1
Tél. : (514) 873-4375

Sherbrooke

740, rue Galt ouest
Bureau 101
Sherbrooke (Québec)
J1H 1Z3
Tél. : (819) 565-1224

Victoriaville

Édifice Provincial
62, Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec)
G6P 4E3
Tél. : (819) 752-4521

Jonquière

MIC Centre administratif
1er étage
Boulevard Harvey
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
Tél. : (418) 547-2697

Trois-Rivières

100, rue Laviolette
3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Tél. : (819) 379-3012

Rimouski

337, rue Moreault
Rimouski (Québec)
G5L 1P4
Tél. : (418) 722-3582

La Société

Mandat et programmes d'aide financière

La Société de développement industriel du Québec est un organisme gouvernemental créé en 1971 par la Loi de l'aide au développement industriel dans le but de favoriser le développement économique du Québec au moyen de mesures incitatives d'ordre financier.

Elle articule son action dans le cadre des priorités du Québec en matière de développement économique et technologique, offre des mesures financières adaptées aux tendances conjoncturelles de l'économie et répond à des besoins spécifiques de l'entreprise aux différentes phases de son évolution.

Depuis l'élargissement de son mandat en 1982, la S.D.I. offre une aide financière aux entreprises des secteurs manufacturier, touristique et tertiaire-moteur et administre les programmes suivants, regroupés en six (6) grands champs d'intervention.

• Aide au financement

— Financement manufacturier
— Urgence-PME*
— Capitalisation des corporations
— Financement des entreprises

• Aide à l'investissement

— Regroupement*
— Technologie moderne
— Entreprises dynamiques

• Aide à la recherche

— Laboratoires de recherche
— Recherche et Innovation

• Aide à l'exportation

— Consortiums
— Financement
— Développement
— Crédit-implantation

• Aide au tourisme

— Financement
— Développement

• Aide à certains secteurs

— Innovation-meubles*
— PME — Innovatrice*
— Innovation-chaussures*
— Textile, bonneterie, vêtement*
— Industrie électronique

* Programmes dont la phase active est terminée.

Conseil d'administration

François Lebrun
Président et directeur général
Société de développement industriel du Québec

Michel Archambault
Sous-ministre adjoint
Ministère du Tourisme
Montréal

Paul-Henri Fillion
Président et directeur général
Hoplab inc.
Québec

Jean-Guy Frenette
Directeur de recherche
Fédération des travailleurs du Québec
Montréal

Michel Gaucher
Président
Sofati ltée
Montréal

Nycol Pageau-Goyette
Présidente
Pageau-Goyette & associés
Montréal

Louis-Marie André Jalabert
Président et directeur général
Services Financiers
Canada-International
Montréal

Dina M. Lavoie
Professeure agrégée
École des hautes études commerciales
Montréal

Jean-Guy Parent
Maire
Ville de Boucherville

Roger Pruneau
Sous-ministre
Ministère du Commerce extérieur
Québec

Claude Rivard
Administrateur agréé-conseil
C. Rivard & associés inc.
Drummondville

Serge Saucier*
Président et chef de direction
Raymond, Chabot, Martin, Paré & cie
Montréal

Ghislain Théberge
Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Québec

Les comités du Conseil d'administration

Le Comité exécutif

François Lebrun, président
Michel Archambault
Paul-Henri Fillion
Jean-Guy Frenette
Louis-Marie André Jalabert
Dina M. Lavoie
Nycol Pageau-Goyette
Jean-Guy Parent
Claude Rivard
Ghislain Théberge

Le Comité de vérification

Serge Saucier, président
Michel Archambault
Louis-Marie André Jalabert
Dina M. Lavoie
François Lebrun
Yvon Marcil

Le Comité de marketing

Jean-Guy Parent, président
James Donovan
Michel Gaucher
Nycol Pageau-Goyette
Claude Rivad
Ghislain Théberge

* Vice-président du Conseil d'administration

Organigramme de la Direction

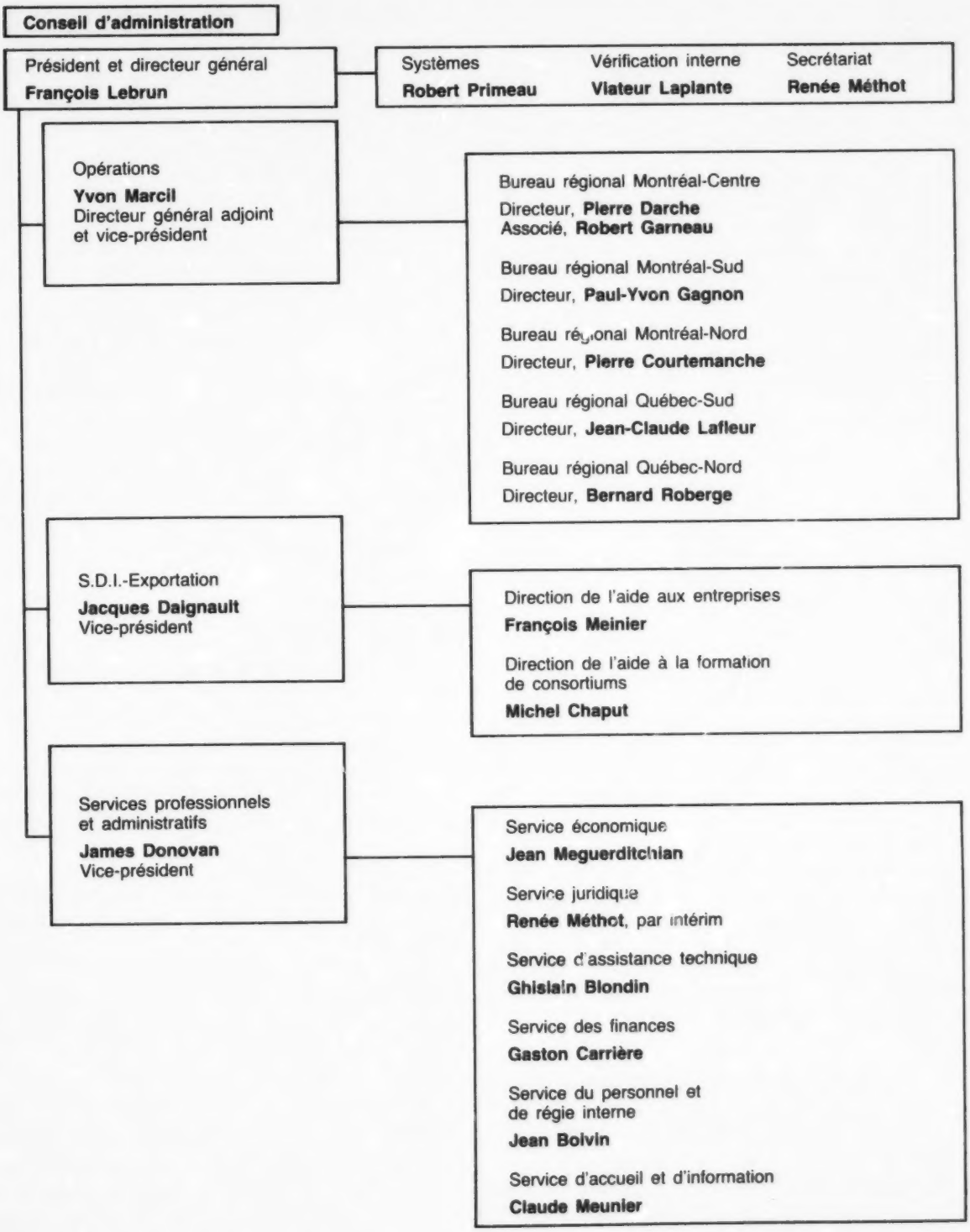

Le rapport de la Direction

Faits saillants

Un niveau sans précédent d'activités, l'implication accrue de la Société à l'égard des grands projets, la place importante faite à la S.D.I. en vue de l'élaboration et l'implantation des mesures d'incitation à une meilleure capitalisation des entreprises et les progrès marquants du service à la clientèle et de la productivité: voilà les faits saillants qui se dégagent du bilan de la dernière année.

Bilan des activités

1984-1985: une année exceptionnelle

En 1984-1985, la Société de développement industriel du Québec a autorisé 1 493 aides financières auprès des 1 223 entreprises clientes. L'ampleur des projets d'investissement, de recherche et d'exportation atteint 2,2 milliards $ et la somme des diverses formes d'aide reliées à ces projets, dont les garanties de prêts, totalise 416,5 millions $.

Ce niveau d'activités représente, par rapport à l'exercice précédent, des augmentations de 65 % quant au nombre d'entreprises clientes, de 85 % quant au nombre d'aides et de plus du double quant aux montants autorisés; il s'agit là d'un sommet depuis l'établissement de la Société en 1971.

Ces résultats font notamment ressortir l'accroissement significatif de la clientèle et l'implication majeure de la Société au montage financier des grands projets d'investissement, de recherche et d'exportation.

L'importance des aides aux nouvelles entreprises clientes varie selon les programmes, tels que l'indiquent les données suivantes.

Programme	Nombre et proportion des aides aux nouvelles entreprises clientes	
Aide à l'investissement	185	40 %
Financement des entreprises	182	30 %
Aide au tourisme	81	65 %
Recherche et Innovation	58	68 %
Autres	39	20 %
Total	**545**	**37 %**

Il ressort de ce tableau que les aides aux nouveaux clients ont représenté 37 % de l'ensemble des aides accordées en 1984-1985.

Par ailleurs, la participation croissante de la S.D.I. au montage financier des projets d'investissement de plus de 10 millions $ tient à l'importante progression des investissements manufacturiers au Québec en 1984 et à la flexibilité du vaste choix de formes d'aide offert par la Société en réponse aux besoins de la clientèle.

Les statistiques qui suivent dégagent l'importance relative de ce phénomène, par comparaison à l'an dernier.

Projets majeurs aidés

	1984-1985	1983-1984
Nombre de projets	37	7
Montant total des projets	1,13 milliard $	77 millions $
Aides financières	131 millions $	10 millions $

Formes d'aide

Les formes d'aide disponibles à la S.D.I. sont très variées: la subvention, l'achat de capital-actions, le prêt sans intérêt, la prise en charge, la garantie de prêt, l'achat d'actions de classe particulière, la protection contre la hausse du taux d'intérêt et le prêt à risque partagé.

L'utilisation croissante de la formule **garantie de prêt**, amorcée avec le programme « **Urgence-PME** » et accrue avec le programme « **Financement des entreprises** », fait en sorte que la majorité des aides effectuées par la Société au cours de la dernière année (54 %) apparaissent à titre de mesures de financement. À seule fin de comparaison, les aides sous forme de financement en 1981-1982 ne comptaient que pour 10 % du total.

Achalandage par programme

Financement des entreprises

Le programme « **Financement des entreprises** » compte pour environ 40 % de l'ensemble des interventions de la S.D.I. en 1984-1985.

Ce programme « allégé », administré en collaboration avec une trentaine d'institutions financières

et leurs réseaux, s'éloigne de la traditionnelle subvention et s'appuie plutôt sur le concept de partage du risque avec l'institution financière.

Parmi les avantages du programme, rappelons qu'il offre une protection unique en son genre contre la hausse du taux d'intérêt, et que sa simplicité permet de répondre rapidement à la clientèle.

Au 31 mars 1985, ce programme présente le bilan suivant.

Programme « Financement des entreprises »

Nombre d'entreprises bénéficiant de la garantie de prêt et de la protection contre la hausse du taux d'intérêt	338
Nombre d'entreprises bénéficiant de la protection contre la hausse du taux d'intérêt seulement	262
Nombre d'entreprises bénéficiant de la garantie de prêt seulement	14
Total des entreprises aidées	**614**
Montant des prêts impliqués	313,6 millions $
Montant des garanties accordées	143,7 millions $
Montant des projets reliés	515,0 millions $
Emplois directs créés	8 568 emplois

Aide à l'investissement

À l'image de la forte performance du Québec au chapitre des investissements, l'achalandage du programme « **Aide à l'investissement manufacturier** » est passé de 262 projets en 1983-1984 à 463 en 1984-1985 alors que les montants autorisés, sous forme de subvention, augmentaient de 47,9 millions $ à 149 millions $ pour la même période. Il est intéressant de noter que les dépenses en machinerie, incluant les équipements de pointe, d'informatique et de robotique, atteignent 72 % du total du 1,1 milliard $ d'investissements directs reliés à ce programme.

Pour sa part, le programme « **Aide au développement touristique** » reflète les mêmes tendances avec 113 interventions totalisant 27,4 millions $ en 1984-1985 en regard de 73 pour 6,6 millions $ en 1983-1984. Il convient également de noter que 63 entreprises de ce secteur d'activités se sont prévalues du programme « **Financement des entreprises** » pour des garanties de prêts de 16,1 millions $.

Aide à la recherche

Au chapitre de l'aide à la recherche, les statistiques de 1984-1985 font état de 96 interventions de la S.D.I. pour un montant d'aide de 38,3 millions $.

La majeure partie de cette activité est reliée au programme « **Recherche et Innovation** » qui parraine cette année 85 projets de développement de nouveaux procédés ou de nouveaux produits.

Plus de la moitié de l'achalandage de ce programme provient du secteur tertiaire-moteur, plus spécialement des fabricants de logiciels et des inventeurs. Depuis le lancement du programme en 1983, un total de 137 projets de l'ordre de 168 millions $ ont été mis de l'avant par les entreprises clientes.

Aide à l'exportation

Le programme « **Aide à l'exportation** » indique une légère réduction de l'activité par rapport à l'an dernier. Parallèlement, un nombre important d'entreprises ont fait appel aux représentants de la S.D.I.—Exportation comme conseillers au montage financier de leurs transactions d'exportation.

La réduction d'activité du volet « **Crédit-implantation** », utilisé principalement pour des projets d'implantation visant le marché américain, tient à l'évolution favorable des taux d'intérêt et à la disponibilité de services alternatifs de financement réduisant d'autant ce créneau de marché. Plusieurs projets d'implantation dirigés vers les marchés outre-mer ont également été reportés.

Par ailleurs, dans le cadre du volet « **Financement des exportations** », la S.D.I. a participé à plusieurs transactions financières de plus en plus complexes dont certaines avaient un caractère novateur pour l'institution, tant par le secteur d'activités considéré que par les formules retenues, telles l'escompte d'effets à recevoir de l'étranger et la garantie d'exécution.

Dans un contexte de constante évolution en matière de financement des exportations, la S.D.I. a entrepris une révision partielle de ses programmes et a amorcé une consultation afin de continuer à s'adapter aux besoins changeants de ses clientèles exportatrices.

Capitalisation des corporations

Le programme « **Capitalisation des corporations** », qui s'adresse à l'entreprise qui veut améliorer sa structure financière, a fait l'objet cette année de 34 aides totalisant 6,8 millions $.

Cette mesure vient par ailleurs d'être prolongée, à l'occasion du Discours du budget du 23 avril 1985, et de subir des modifications en ajustant les pourcentages d'aide par rapport aux coûts réels d'entrée sur le marché public et en rendant obligatoire, aux fins du programme, la cotation des actions en Bourse.

Achalandage par secteur et par région

Le tableau statistique « Aides et montants autorisés par division et secteur d'activités » (page 22) présente la ventilation des interventions de la dernière année pour les secteurs manufacturier, touristique et tertiaire.

Achalandage par secteur

	1984-1985	1983-1984
Manufacturier	1 231	687
Touristique	179	83
Tertiaire	83	36

On note de façon générale que les clientèles ont doublé par rapport à l'exercice précédent. Le secteur manufacturier demeure prédominant avec plus de 80 % des aides.

La distribution régionale des entreprises clientes continue, quant à elle, de refléter la concentration industrielle du Québec (page 21). La grande région de Montréal est responsable de 58 % de l'activité totale et la région administrative de Québec de 19 %. Sur une base comparative, par rapport à l'an dernier, il convient de souligner l'amélioration marquée des régions du Bas-Saint-Laurent et de l'Estrie en regard du total.

Développements en matière de programmes

Le rapport de la Commission québécoise sur la capitalisation des entreprises, déposé en juin 1984, conclut à la nécessité d'un changement d'orientation en matière d'aide à l'entreprise et, à cet égard, suggère deux nouvelles priorités: l'amélioration de la capitalisation et de la gestion des entreprises.

La Société de développement industriel du Québec aura été associée de près aux travaux de la Commission et au suivi qui en a résulté en cours d'année.

Les mesures retenues à cette fin ont été annoncées à l'occasion du Discours du budget et la S.D.I. s'est vu confier l'administration de deux nouveaux programmes, soit les Sociétés de placement dans l'entreprise québécoise (SPEQ) et un programme de prêt à la capitalisation dont l'action complémentaire devrait permettre d'accélérer le rattrapage nécessaire en vue d'une meilleure capitalisation des entreprises québécoises. De plus, aux fins d'harmonisation et d'autofinancement, la S.D.I. sera appelée, parallèlement, à revoir ses programmes d'aide à l'investissement sous forme de subvention.

Par ailleurs, une nouvelle approche conjointe fédérale-provinciale, quant à l'administration de certains programmes, constitue un autre fait marquant de l'année.

La signature, le 23 janvier 1985, de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel est une première étape en ce sens. La S.D.I. participe activement aux travaux du comité de gestion créé dans le cadre de cette entente qui vise essentiellement une meilleure harmonisation des efforts des gouvernements fédéral et québécois pour favoriser la réalisation de projets industriels majeurs au Québec.

Cette approche conjointe présente de nombreux avantages financiers et administratifs pour les entreprises. Dans ce contexte, suite à la décision du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec d'accorder, sous forme de prêt sans intérêt, une aide financière conjointe au projet Domtar, la S.D.I. a été retenue comme agent financier pour cette importante transaction.

La Société s'est impliquée également dans le groupe de travail chargé de l'élaboration d'une deuxième entente auxiliaire fédérale-provinciale — cette fois sur la PME — qui pourrait constituer un important véhicule de consolidation et de simplification des aides à l'entreprise.

Priorités de gestion

Service à la clientèle

La poursuite de cette première priorité de gestion qu'est le service à la clientèle s'est appuyée cette année sur un ensemble de mesures: la mise en place d'un nouveau Service d'accueil et d'information, le rôle actif du Comité de marketing et la participation accrue de l'ensemble du personnel de la Société, notamment des bureaux régionaux et satellites de la S.D.I., à diverses initiatives de relations avec la clientèle et les partenaires de l'entreprise.

Ces initiatives avaient notamment pour buts de faciliter aux nouvelles clientèles le processus d'accès à la S.D.I. et d'accroître le degré d'interaction avec nos partenaires économiques. Il convient de se rappeler que c'est souvent par l'intermédiaire du commissaire industriel, du conseiller régional du MIC, de son banquier, de son vérificateur, d'un consultant ou d'un ingénieur, qu'une nouvelle entreprise cliente contacte la S.D.I.

La S.D.I. a également poursuivi sa politique de tenir, au cours de l'année, un certain nombre de réunions du Conseil d'administration en régions et de profiter de l'occasion pour échanger avec les

principaux agents économiques et accroître ainsi la sensibilisation de la Société, de ses membres et de sa Direction face aux priorités régionales en matière de développement économique. Cette année, quatre réunions ont eu lieu, soit à Rimouski, à Hull, en Estrie et à Jonquière. De plus, le Conseil a profité de trois autres réunions régulières pour rencontrer autant d'organismes représentatifs du milieu des affaires, tels les chambres de commerce de Québec et de Montréal de même que le Groupement québécois d'entreprises.

Le Comité de marketing a tenu plusieurs réunions au cours de la dernière année et ses membres ont contribué à alimenter et à guider la réflexion en matière de relations avec la clientèle.

L'arrivée sans précédent de nouveaux clients et la capacité de l'organisme de répondre à une demande accrue, de l'ordre de 85 %, n'auraient pas été possibles sans cet effort collectif et ce réaménagement des ressources et de la production.

Productivité

Au chapitre de la productivité, la S.D.I. participe depuis juin 1984, par le biais d'une entente spéciale avec le Conseil du trésor, à une expérience pilote dont l'objet est la mise en place d'un mode de gestion qui s'appuie sur l'équilibre essentiel production/ressources et la réduction des contraintes administratives existantes.

Cet exercice stimulant aura nécessité au cours de l'année une importante mobilisation du personnel pour l'élimination de certains points de blocage de l'appareil administratif et pour la poursuite d'autres mesures du programme en matière d'information et de décentralisation.

Sous divers programmes, le processus d'analyse et de traitement des aides a été allégé, et l'exercice de réflexion se poursuit à un rythme accéléré dans plusieurs groupes de travail impliquant l'ensemble des services de la Société.

Le dossier informatique a franchi au cours de l'année plusieurs étapes décisives. Le raccordement informatique des bureaux satellites de Trois-Rivières, Sherbrooke, Victoriaville, Jonquière et Rimouski, la mise en service de systèmes additionnels de gestion des aides, de même que la sensibilisation et la formation intensive du personnel quant à ce nouvel outil de gestion et de production sont autant de mesures qui auront permis d'ajouter à la souplesse et à la capacité de production de la Société.

Enfin, les modifications apportées à la Loi de la S.D.I. en 1984 ont permis de mettre en place un nouveau règlement de régie interne, approuvé par le gouvernement le 27 mars dernier.

Pour l'essentiel, ce règlement vise à alléger le processus décisionnel de la Société en accordant plus de responsabilités aux cadres. Cette démarche témoigne de la confiance de la Direction à l'égard des gestionnaires de la Société.

Parallèlement, cette décentralisation aura notamment comme résultat de réduire de façon significative le délai de traitement des dossiers; en effet, plus des deux tiers des dossiers analysés par la Société devraient bénéficier de cette approche allégée. Il en résultera une productivité accrue au profit de notre clientèle.

Résultats financiers

Tel que l'indique l'article 2 de sa loi constituante, la S.D.I. a comme objectif d'accélérer le développement économique du Québec; la Société vise donc à dégager un profit économique suite à ses interventions. Elle se distingue sur ce plan des institutions financières privées ou des sociétés d'État à vocation commerciale.

Au cours des dernières années, vu l'importance croissante de son rôle de gestionnaire de programmes gouvernementaux, la S.D.I. a réduit considérablement sa fonction de « prêteur de dernier recours », pour laquelle l'institution répond de ses fonds propres.

Dans ce contexte, pour l'année terminée au 31 mars 1985, la Société a dégagé un bénéfice de 103 000 $ sur des revenus de 12,4 millions $ provenant de ses opérations, malgré une augmentation importante de la provision pour pertes à ce chapitre.

Par ailleurs, les interventions dont le risque est assumé par le gouvernement, principalement les garanties de prêts accordées en vertu des programmes « **Financement des entreprises** » et « **Urgence-PME** », ont nécessité le déboursement de 8,8 millions $ en 1984-1985.

Il est intéressant de noter que la S.D.I. dispose à son bilan d'une réserve de 2 millions $ perçue à titre de prime contre la hausse du taux d'intérêt en vertu du programme « **Financement des entreprises** ».

De même, les subventions ou les prêts sans garantie déboursés, dont le coût est assumé par le gouvernement en vertu principalement des programmes « **Aide à l'investissement**, « **Aide à la recherche et Innovation** » et « **Crédit-implantation** », ont atteint 54,8 millions $ au cours de la dernière année. Au chapitre des retombées économiques, il est intéressant de souligner que l'achat de biens et services québécois, relié aux conditions d'aide, dépasse le milliard de dollars pour l'année écoulée.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Société est composé de treize membres, dont le président. Neuf administrateurs proviennent du monde des affaires, du milieu syndical ou universitaire. Le gouvernement compte trois représentants au Conseil. Ils représentent respectivement les ministères de l'Industrie et du Commerce, du Tourisme et du Commerce extérieur.

Au cours de l'exercice 1984-1985, MM. Yvon Dolbec et Jean-Paul Hétu ont complété leur mandat. La Société tient à leur exprimer ses plus vifs remerciements pour leur précieuse collaboration.

En remplacement des membres sortants, deux nouveaux administrateurs ont fait leur entrée au Conseil: il s'agit de Mme Nycol Pageau-Goyette et de M. Jean-Guy Frenette.

Par ailleurs, la Société tient à souligner l'exceptionnelle contribution des membres du Conseil au fonctionnement de la Société par la qualité de l'« expertise » offerte et la participation soutenue aux différents comités.

Personnel

Au cours de l'année, les effectifs occasionnels et réguliers de la S.D.I. se sont légèrement accrus pour atteindre, au 31 mars 1985, 203 personnes.

Le personnel de la Société est sa principale ressource. Il est constitué de personnes qui, à tous les niveaux, sont sensibilisées aux besoins des entreprises clientes et savent s'adapter aux changements intenses qui caractérisent ce milieu.

À tous ceux et celles qui ont permis à la S.D.I. d'atteindre des résultats exceptionnels en 1984-1985, la Direction tient à exprimer ses remerciements chaleureux.

Le président et directeur général,

François Lebrun

Le 28 juin 1985

Les statistiques*

Tableau I

Aides autorisées selon les différents programmes du 1er avril 1984 au 31 mars 1985

	Subventions		Financement						Total des aides autorisées	
			Prêts		Garanties de prêts et autres		Acquisitions d'actions			
	Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Aide au financement										
— Financement manufacturier	—	—	11	3 200 000	—	—	2	633 000	13	3 833 000
— Urgence—PME	—	2 450 478	—	—	61	9 611 874	—	—	61	12 062 352
— Capitalisation des corporations	34	6 807 288	—	—	—	—	—	—	34	6 807 288
— Financement des entreprises	—	—	—	—	614	143 705 024	—	—	614	143 705 024
Sous-total	**34**	**9 257 766**	**11**	**3 200 000**	**675**	**153 316 898**	**2**	**633 000**	**722**	**166 407 664**
(1983-1984)	(8)	(13 961 731)	(16)	(4 030 000)	(288)	(52 056 331)	—	—	(312)	(70 048 062)
Aide à l'investissement										
— Regroupement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Technologie moderne	226	120 184 851	—	—	—	—	—	—	226	120 184 851
— Entreprises dynamiques	237	28 817 705	—	—	—	—	—	—	237	28 817 705
Sous-total	**463**	**149 002 556**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**463**	**149 002 556**
(1983-1984)	(262)	(47 978 850)	—	—	—	—	—	—	(262)	(47 978 850)
Aide au développement touristique	113	27 447 995	3	500 000	1	349 200	—	—	117	28 297 195
(1983-1984)	(73)	(6 601 030)	(8)	(1 160 000)	(7)	(11 544 000)	—	—	(88)	(19 305 030)
Aide à la recherche										
— Laboratoires de recherche	11	5 545 200	—	—	—	—	—	—	11	5 545 200
— Recherche et Innovation	—	—	85	32 769 309	—	—	—	—	85	32 769 309
Sous-total	**11**	**5 545 200**	**85**	**32 769 309**	**—**	**—**	**—**	**—**	**96**	**38 314 509**
(1983-1984)	(3)	(473 400)	(46)	(14 756 169)	—	—	—	—	(49)	(15 229 569)
Aide à l'exportation										
— Consortiums	—	—	—	—	—	—	2	450 000	2	450 000
— Financement	—	—	—	—	5	7 303 000	—	—	5	7 303 000
— Développement	—	—	1	101 400	2	11 653 000	—	—	3	11 754 400
— Crédit-implantation	—	744 300	23	7 527 100	—	—	—	—	23	8 271 400
Sous-total	**—**	**744 300**	**24**	**7 628 500**	**7**	**18 956 000**	**2**	**450 000**	**33**	**27 778 800**
(1983-1984)	—	(4 121 350)**	(37)	(8 452 000)	(8)	(16 233 000)	(6)	(744 333)	(51)	(29 550 683)
Aide à certains secteurs										
— Innovation—meubles	38	3 915 420	—	—	—	—	—	—	38	3 915 420
— Textile, bonneterie, vêtement	11	2 033 418	—	—	—	—	—	—	11	2 033 418
— Industrie électronique	13	533 655	—	—	—	—	—	—	13	533 655
Sous-total	**62**	**6 482 493**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**62**	**6 482 493**
(1983-1984)	(44)	(3 198 275)	—	—	—	—	—	—	(44)	(3 198 275)
Grand total	**683**	**198 480 310**	**123**	**44 097 809**	**683**	**172 622 098**	**4**	**1 083 000**	**1 493**	**416 283 217**
(1983-1984)	(390)	(76 334 636)	(107)	(28 398 169)	(303)	(79 833 331)	(6)	(744 333)	(806)	(185 310 469)

* Le terme « subventions » inclut les formes d'aide suivantes: prise en charge, subvention, prêt sans intérêt, actions de classe particulière.

** Les exemptions possibles de remboursement reliées au Crédit-implantation ne sont plus reportées à la rubrique « subvention ».

Tableau II

Tableau synthèse des aides autorisées

	Autorisations			
	1984-1985		1983-1984	
	Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Prêts	123	44 097 809	107	28 398 169
Subventions	683	198 480 310	390	76 334 636
Participations au capital-actions	4	1 083 000	6	744 333
Garanties de prêts et autres	683	172 622 098	303	79 833 331
Total des aides	**1 493**	**416 283 217**	**806**	**185 310 469**
Total des entreprises aidées	**1 223**	**416 283 217**	**741**	**185 310 469**

Tableau III

Tableau synthèse des aides déboursées

	Montants déboursés[1]	
	1984-1985	1983-1984
	Montant ($)	Montant ($)
Prêts	26 050 403	6 925 219
Subventions	64 293 531[2]	57 341 386[2]
Participations au capital-actions	1 184 356	2 456 906
Garanties de prêts et autres	8 842 232	8 235 513
Total des aides	**100 370 522**	**74 959 024**

1 Certains montants déboursés découlent d'autorisations accordées au cours d'années antérieures.

2 Les subventions autorisées au cours d'une année sont ensuite déboursées sur une période maximum de 5 ans.

Tableau IV

Aides et montants autorisés selon les différentes régions et sous-régions du 1er avril 1984 au 31 mars 1985

		Financement		Subventions		Total	
		Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Nouveau-Québec:	Nouveau-Québec	1	60 000	—	—	1	60 000
	Sous-total	**1**	**60 000**	**—**	**—**	**1**	**60 000**
Bas-Saint-Laurent:	Bas-Saint-Laurent	27	1 236 000	9	824 600	36	2 060 600
	Gaspé	7	260 000	2	141 500	9	401 500
	Bonaventure	3	184 000	2	51 500	5	235 500
	Sainte-Anne-des-Monts	2	200 000	2	190 300	4	390 300
	Sous-total	**39**	**1 880 000**	**15**	**1 207 900**	**54**	**3 087 900**
Saguenay:	Chicoutimi	21	7 673 920	7	474 450	28	8 148 370
	Roberval	9	1 688 666	2	81 000	11	1 769 666
	Sous-total	**30**	**9 362 586**	**9**	**555 450**	**39**	**9 918 036**
Québec:	Rivière-du-Loup	15	5 547 917	3	95 295	18	5 643 212
	Québec	92	24 780 951	75	9 452 461	167	34 233 412
	La Chaudière	53	9 462 937	46	4 567 593	99	14 030 530
	Sous-total	**160**	**39 791 805**	**124**	**14 115 349**	**284**	**53 907 154**
Trois-Rivières:	Bois-Francs	44	7 111 387	32	5 802 696	76	12 914 083
	Mauricie	20	2 526 466	12	4 558 961	32	7 085 427
	Sous-total	**64**	**9 637 853**	**44**	**10 361 657**	**108**	**19 999 510**
Estrie:	Estrie	37	6 752 893	44	14 069 124	81	20 822 017
	Sous-total	**37**	**6 752 893**	**44**	**14 069 124**	**81**	**20 822 017**
Montréal:	Saint-Hyacinthe	21	7 671 333	13	6 052 019	34	13 723 352
	Montréal-métropolitain	345	121 220 117	323	98 330 679	668	219 550 796
	Terrebonne	26	2 227 096	31	7 379 020	57	9 606 116
	Joliette	14	2 122 633	7	1 093 210	21	3 215 843
	Granby	16	6 048 893	17	12 204 289	33	18 253 182
	Beauharnois	10	1 273 500	13	3 510 395	23	4 783 895
	Richelieu	5	1 915 867	2	6 811 725	7	8 727 592
	Saint-Jean	15	3 588 666	17	2 334 040	32	5 922 706
	Sous-total	**452**	**146 068 105**	**423**	**137 715 377**	**875**	**283 783 482**
Outaouais:	Hull	5	663 000	7	2 629 620	12	3 292 620
	Labelle	2	P.H.T.I.*	5	519 900	7	519 900
	Sous-total	**7**	**663 000**	**12**	**3 149 520**	**19**	**3 812 520**
Abitibi–Témiscamingue:	Rouyn-Noranda	4	1 860 285	2	16 049 800	6	17 910 085
	Abitibi	6	497 680	2	510 338	8	1 008 018
	Sous-total	**10**	**2 357 965**	**4**	**16 560 138**	**14**	**18 918 103**
Côte-Nord:	Mingan	8	444 700	4	247 725	12	692 425
	Saguenay	2	784 000	4	498 070	6	1 282 070
	Sous-total	**10**	**1 228 700**	**8**	**745 795**	**18**	**1 974 495**
	Total	**810**	**217 802 907**	**683**	**198 480 310**	**1 493**	**416 283 217**

* Protection contre la hausse du taux d'intérêt.

Tableau V

Aides et montants autorisés par division et secteur d'activités du 1er avril 1984 au 31 mars 1985

	Financement		Subventions		Total	
	Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Secteur manufacturier						
Aliments et boissons	82	14 695 093	51	9 243 225	133	23 938 318
Tabac	—	—	—	—	—	—
Caoutchouc	33	7 324 046	31	6 767 965	64	14 092 011
Cuir	17	5 844 368	5	562 363	22	6 406 731
Textile	20	12 019 066	21	6 314 285	41	18 333 351
Bonneterie	11	1 381 000	9	903 000	20	2 284 000
Vêtement	41	9 760 332	34	4 154 681	75	13 915 013
Produits du bois	110	21 789 788	45	7 080 105	155	28 869 893
Meubles et articles d'ameublement	42	8 139 699	64	7 237 555	106	15 377 254
Papier et produits connexes	13	5 620 667	17	24 631 935	30	30 252 602
Imprimerie	24	5 713 280	28	4 681 550	52	10 394 830
Métaux	8	2 325 334	13	9 490 740	21	11 816 074
Produits métalliques	94	17 574 801	64	7 786 400	158	25 361 201
Machinerie	55	26 687 359	31	3 870 763	86	30 558 122
Matériel de transport	21	3 821 453	24	4 947 930	45	8 769 383
Appareils et matériel électriques	33	13 621 513	35	7 921 126	68	21 542 639
Produits minéraux non métalliques	25	4 153 680	19	4 830 803	44	8 984 483
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	6	P.H.T.I.*			6	
Produits chimiques	19	9 527 800	26	47 949 200	45	57 477 000
Industries manufacturières diverses	38	5 373 031	22	4 689 225	60	10 062 256
Sous-total	**692**	**175 372 310**	**539**	**163 062 851**	**1 231**	**338 435 161**
Secteur tourisme						
Divertissement et loisir	1	900 000	18	9 479 290	19	10 379 290
Hébergement et restauration	65	15 750 320	95	18 268 705	160	34 019 025
Sous-total	**66**	**16 650 320**	**113**	**27 747 995**	**179**	**44 398 315**
Secteur tertiaire						
Service informatique	21	5 110 984	2	45 714	23	5 156 698
Laboratoires de recherche	3	144 762	11	5 545 200	14	5 689 962
Autres activités tertiaires	28	20 524 531	18	2 078 550	46	22 603 081
Sous-total	**52**	**25 780 277**	**31**	**7 669 464**	**83**	**33 449 741**
Grand total	**810**	**217 802 907**	**683**	**198 480 310**	**1 493**	**416 283 217**

* Protection contre la hausse du taux d'intérêt.

Tableau VI

Tableau récapitulatif des aides autorisées selon les formes d'aide

	1984-1985		1983-1984		1982-1983	
	Nombre	**Montant ($)**	**Nombre**	**Montant ($)**	**Nombre**	**Montant ($)**
Financement	810	217 802 907	416	108 975 833	62	36 398 750
Subventions	683	198 480 310	390	76 334 636	719	144 441 849
Total des aides	**1 493**	**416 283 217**	**806**	**185 310 469**	**781**	**180 840 599**
Total des entreprises aidées	**1 223**	**416 283 217**	**741**	**185 310 469**	**775**	**180 840 599**

Tableau VI (suite)

	1981-1982		1980-1981	
	Nombre	**Montant ($)**	**Nombre**	**Montant ($)**
Financement	79	22 179 600	121	52 178 200
Subventions	654	108 381 850	565	116 624 566
Total des aides	**733**	**130 561 450**	**686**	**168 802 766**
Total des entreprises aidées	**688**	**130 561 450**	**607**	**168 802 766**

Société de développement industriel du Québec

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1985

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement industriel du Québec au 31 mars 1985 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état du fonds de réserve, l'état de l'évolution de l'encaisse et l'état de la provision pour pertes sur prêts et participations au capital-actions d'entreprises de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de son encaisse pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 7 juin 1985

Société de développement industriel du Québec
(L.R.Q., chapitre S-11.01)

Bilan au 31 mars 1985

	1985	1984
	$	$
Actif		
Prêts	94 478 403	90 867 171
Placements-programmes particuliers d'aide financière (note 3)	34 372 438	41 428 149
Participations au capital-actions d'entreprises	15 338 561	12 248 194
Créance à recevoir garantie (note 4)	10 650 000	10 650 000
Intérêts échus et courus	1 656 115	2 720 756
	156 495 517	157 914 270
Provision pour pertes sur prêts et participations au capital-actions d'entreprises	28 365 770	27 107 000
	128 129 747	130 807 270
Encaisse et dépôts à court terme	5 279 808	21 864 470
Contributions à recevoir du gouvernement du Québec	13 458 204	—
Frais d'émission d'obligations — coût non amorti	103 870	76 679
	146 971 629	**152 748 419**
Passif		
Dette à long terme (note 5)	51 800 000	56 600 000
Intérêts échus et courus sur dette à long terme	770 656	864 303
Avances du gouvernement du Québec (note 3)	34 372 438	42 368 143
Réclamations pour différentes formes d'aide financière	12 691 276	7 594 930
Créditeurs et frais courus	51 914	117 697
Revenus reportés (note 6)	1 978 724	—
	101 665 008	107 545 073
Avoir		
Dotation du gouvernement du Québec (note 7)	32 944 115	32 944 115
Don du gouvernement du Québec d'une participation au capital-actions d'entreprises	445 000	445 000
Fonds de réserve	11 917 506	11 814 231
	45 306 621	45 203 346
	146 971 629	**152 748 419**

Engagements et éventualités (note 10)

Événement postérieur à la date du bilan (note 11)

Pour le Conseil d'administration

François Lebrun
Serge Saucier

Société de développement industriel du Québec

Fonds de réserve de l'exercice terminé le 31 mars 1985

	1985	1984
	$	$
Solde au début	11 814 231	10 753 750
Excédent des revenus sur les dépenses	103 275	1 060 481
Solde à la fin	**11 917 506**	**11 814 231**

Société de développement industriel du Québec

Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 1985

	1985	1984
	$	$
Revenus		
Intérêts des emprunteurs	9 789 306	11 520 574
Intérêts sur dépôts bancaires	1 487 475	2 220 919
Honoraires de garanties	412 927	147 386
Profit sur disposition de participations au capital-actions d'entreprises	750 000	466 198
	12 439 708	14 355 077
Contributions du gouvernement du Québec (note 8)	83 672 963	73 525 480
	96 112 671	87 880 557
Dépenses		
Prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises	56 907 906	51 964 763
Exécution de garanties de remboursement d'emprunt sur programme d'urgence d'aide à la P.M.E.	11 773 965	8 235 513
Subventions:		
Programme de modernisation de l'industrie du textile, de la bonneterie et du vêtement	2 589 433	3 533 885
Programme d'innovation dans l'industrie du meuble et de la chaussure	2 481 460	1 842 738
Perte — application de la Loi sur l'aide au développement touristique	289 889	349 512
Provision pour pertes de l'exercice sur prêts et participations au capital-actions d'entreprises	4 881 144	4 719 148
Traitements et autres rémunérations	6 782 439	5 780 175
Services informatiques	380 028	293 250
Autres dépenses d'administration	1 082 731	849 135
Intérêts sur dette à long terme (note 9)	6 345 342	6 897 280
Intérêts sur avances du gouvernement du Québec	2 495 059	2 354 677
	96 009 396	86 820 076
Excédent des revenus sur les dépenses	**103 275**	**1 060 481**

Société de développement industriel du Québec

Évolution de l'encaisse de l'exercice terminé le 31 mars 1985

	1985	1984
	$	$
Provenance de l'encaisse		
Remboursement des emprunteurs	16 632 352	18 323 009
Prêts convertis en participations au capital-actions d'entreprises	2 300 000	30 656
Placements-programmes particuliers d'aide financière (note 3)	11 011 614	—
Disposition de participations au capital-actions d'entreprises	995 790	697 500
Contributions et avances du gouvernement du Québec	—	44 865 739
Dette à long terme	16 800 000	—
Augmentation des réclamations à payer pour différentes formes d'aide financière	5 096 346	3 000 038
Revenus reportés (note 6)	1 978 724	—
	54 814 826	66 916 942
Excédent des revenus sur les dépenses	103 275	1 060 481
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Provision pour pertes de l'exercice sur prêts et participations au capital-actions d'entreprises	4 881 144	4 719 148
Intérêts échus et courus, variation nette	970 994	1 090 748
Amortissement des frais d'émission d'obligations	65 066	32 628
Encaisse provenant de l'exploitation	6 020 479	6 903 005
	60 835 305	73 819 947
Affectation de l'encaisse		
Déboursés sur prêts consentis	22 450 403	6 925 219
Intérêts imputés aux prêts en défaut et frais encourus pour la protection des garanties sur ces prêts	3 672 556	2 976 151
Placements-programmes particuliers d'aide financière (note 3)	3 955 903	41 428 149
Participations au capital-actions d'entreprises	1 184 356	2 456 906
Participations au capital-actions d'entreprises acquises par conversion de prêts et d'intérêts	2 944 800	336 204
Contributions et avances du gouvernement du Québec	21 453 909	—
Remboursement de la dette à long terme	21 600 000	10 000 000
Frais d'émission d'obligations	92 257	—
Diminution des créditeurs et des frais courus	65 783	134 640
	77 419 967	64 257 269
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(16 584 662)	9 562 678
Encaisse au début	21 864 470	12 301 792
Encaisse à la fin	**5 279 808**	**21 864 470**

Société de développement industriel du Québec

Provision pour pertes sur prêts et participations au capital-actions d'entreprises de l'exercice terminé le 31 mars 1985

	1985	1984
	$	$
Solde au début	27 107 000	26 619 550
Déduire:		
Radiations		
Prêts	3 582 637	3 322 909
Participations au capital-actions d'entreprises	42 999	909 789
	3 625 636	4 232 698
	23 481 364	22 386 852
Ajouter:		
Recouvrement sur prêts radiés	3 262	1 000
	23 484 626	22 387 852
Ajouter:		
Provision de l'exercice		
Prêts	2 072 892	4 344 148
Participations au capital-actions d'entreprises	2 808 252	375 000
	4 881 144	4 719 148
Solde à la fin	**28 365 770**	**27 107 000**
La provision pour pertes se répartit comme suit:		
Prêts	23 629 445	25 135 928
Participations au capital-actions d'entreprises	4 736 325	1 971 072
	28 365 770	**27 107 000**

Les prêts et participations au capital-actions d'entreprises consentis par la Société dont le remboursement est garanti par le gouvernement du Québec s'élèvent respectivement à 24 498 468 $ et 2 075 000 $ (6 217 682 $ et 2 075 000 $ au 31 mars 1984).

Société de développement industriel du Québec

Notes complémentaires au 31 mars 1985

1. Constitution et objet

La Société de développement industriel du Québec, corporation au sens du Code civil constituée par une loi spéciale, a pour objet d'administrer des programmes d'aide financière dans le but d'accélérer le développement économique du Québec, notamment en favorisant le développement des entreprises à technologie moderne et dynamique, la croissance des exportations et les activités de recherche et d'innovation ainsi que le développement touristique; la Société doit s'assurer que l'aide accordée engendre des retombées significatives au Québec, notamment en matière de création d'emplois.

La Société est une entreprise à but non lucratif dont la vocation est d'administrer des programmes d'aide financière du gouvernement pour stimuler le développement économique et industriel du Québec.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, compte tenu des conventions comptables suivantes:

Participations au capital-actions d'entreprises

L'aide financière accordée par la Société sous forme d'acquisition d'actions est présentée au bilan à la rubrique « Participations au capital-actions d'entreprises ». Dans la mesure où la Société estime ne pouvoir recouvrer l'aide accordée sous cette forme à une entreprise, la perte anticipée est, tout comme dans le cas de l'aide accordée sous forme de prêts, inscrite à la provision pour pertes et imputée aux dépenses.

Provision pour pertes sur les prêts et participations au capital-actions d'entreprises

La provision pour pertes sur les prêts est établie en évaluant pour chaque compte présentant des difficultés majeures de perception la perte anticipée et pour les autres, en appliquant un taux estimatif pour couvrir les pertes éventuelles. Pour les participations au capital-actions d'entreprises, la provision est établie par évaluation de chacun des comptes.

Aucune provision n'est pourvue à l'égard de pertes résultant de programmes d'aide financière confiés à la Société en vertu d'autres lois lorsqu'assumées par le gouvernement du Québec.

Prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises et subventions

Les frais relatifs aux prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises et des subventions sont imputés aux opérations de l'exercice au cours duquel ces entreprises ont produit leur réclamation et satisfait à toutes les conditions posées par la Société. La contribution correspondante du gouvernement du Québec est alors considérée acquise à la Société.

Frais d'émission d'obligations

Les frais d'émission d'obligations sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de la dette.

Protection contre la hausse du taux d'intérêt

Les primes perçues et les intérêts qu'elles génèrent sont inscrits comme revenus reportés et sont virés aux opérations au fur et à mesure que les réclamations sont acceptées.

Le gouvernement du Québec assumant les frais excédentaires de ce programme, la Société n'encourra aucune perte.

Frais d'administration assumés par le gouvernement du Québec

Les frais d'administration de la Société assumés par le gouvernement du Québec sont payés à même les deniers accordés à cette fin par le Parlement.

Le coût des avantages sociaux accordés aux employés de la Société et celui de services de soutien tels que service téléphonique, allocation d'espaces, etc., défrayés à même les crédits des différents ministères concernés, ne sont pas rapportés à l'état des revenus et dépenses.

3. Placements-programmes particuliers d'aide financière

Ces placements sont faits sous forme de prêts non garantis, de prêts sans intérêt remboursables dans 15 ans ou de participations au capital-actions d'entreprises par l'acquisition d'actions non participantes et non votantes. Toutes les sommes requises pour ces placements sont déboursées à même les crédits votés annuellement par le Parlement et sont présentées sous la rubrique « Avances du gouvernement du Québec »; tous les revenus découlant de ces aides sont remis au gouvernement du Québec et toutes les pertes sont supportées par ce dernier.

	1985	1984
	$	$
Programmes particuliers d'aide financière		
Placements — P.M.E. Innovatrice	30 984 674	40 572 654
Prêts sans intérêt et actions non participantes et non votantes	2 426 253	95 500
Intérêts échus et courus	961 511	759 995
	34 372 438	**41 428 149**

Au 31 mars 1984, il y avait également d'autres avances du gouvernement du Québec au montant de 939 994 $.

4. Créance à recevoir garantie

Cette créance garantie provient de conventions de vente et de paiement intervenues le 21 juillet 1981 avec l'actionnaire principal d'une entreprise industrielle dans laquelle la Société détenait une participation de 40 % du capital-actions.

Nonobstant les clauses des conventions qui stipulent que la disposition de la participation au capital-actions de cette entreprise a été effectuée pour un prix de 3 600 000 $ lequel montant, avec les intérêts composés annuellement au taux d'intérêt bancaire préférentiel quotidien en vigueur à compter du 30 juillet 1981 formera une somme totale de 10 650 000 $ à la date d'échéance, la Société estime que la substance des conventions intervenues est de lui permettre de recouvrer à long terme mais sans rendement l'aide accordée à cette entreprise et en conséquence, elle considère que de façon ultime elle n'aura réalisé aucun profit ni subi aucune perte à la suite de ce recouvrement.

Cette créance de 10 650 000 $ inscrite à sa valeur globale de recouvrement et garantie par une banque à charte canadienne est encaissable à une date qui dépend du taux auquel s'accumuleront les intérêts et qui se situera entre 1987 et 1989.

La valeur actualisée de cette créance s'établit à 5 811 925 $ au 31 mars 1985, soit 3 600 000 $ pour le prix de vente et 2 211 925 $ pour les intérêts courus à cette date.

5. Dette à long terme

Le paiement du capital et des intérêts de ces obligations est garanti par le gouvernement du Québec.

	1985	1984
	$	$
Obligations à taux variable série « A » échéant le 24 mars 1991 et portant intérêt au taux annuel équivalent au taux préférentiel moyen de trois banques à charte moins ⅜ de 1 %. La Société peut, à son gré, racheter les obligations de cette émission à leur valeur nominale à toute date de paiement d'intérêt pour une valeur globale de 5 millions $ ou tout multiple de ce montant	35 000 000	35 000 000
Obligations 12½ %, série « C », échéant le 3 décembre 1989	16 800 000	—
Obligations série « B »	—	21 600 000
	51 800 000	**56 600 000**

6. Revenus reportés

Les primes perçues des entreprises ainsi que les intérêts qu'elles génèrent en vertu du programme du financement des entreprises à titre de protection contre la hausse du taux d'intérêt se répartissent comme suit au 31 mars 1985:

	$
Primes perçues	1 909 507
Intérêts accumulés	69 217
	1 978 724

7. Dotation du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec est autorisé à payer à la Société sur le fonds consolidé du revenu une somme de 100 millions $ pour la constitution d'une dotation. Aux 31 mars 1985 et 1984, le montant versé à ce titre est de 32 944 115 $.

8. Contributions du gouvernement du Québec

Ces contributions servent à rembourser les dépenses suivantes:

	1985	1984
	$	$
Aides financières à l'entreprise:		
Prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises	56 907 906	51 964 763
Subventions:		
Programme de modernisation de l'industrie du textile, de la bonneterie et du vêtement	2 589 433	3 533 885
Programme d'innovation dans l'industrie du meuble et de la chaussure	2 481 460	1 842 738
Exécutions de garanties de remboursement d'emprunts	11 773 965	8 235 513
Application de la Loi sur l'aide au développement touristique	657 345	588 069
Compensation pour manque à gagner en intérêts	898 616	331 463
Frais d'administration:		
Traitements et autres rémunérations	6 782 439	5 780 175
Services informatiques	380 028	293 250
Autres dépenses d'administration	1 082 731	849 135
Intérêts sur dette à long terme	119 040	106 489
	83 672 963	**73 525 480**

9. Intérêts sur dette à long terme

	1985	1984
	$	$
Intérêts sur obligations	6 273 874	6 861 652
Amortissement des frais d'émission d'obligations	65 066	32 628
Autres frais financiers	6 402	3 000
	6 345 342	**6 897 280**

10. Engagements et éventualités

— Les montants autorisés et non déboursés sur les prêts sont de 50 833 100 $ (31 mars 1984: 32 214 500 $) et au titre des participations au capital-actions d'entreprises, de 2 283 800 $ (31 mars 1984: 1 540 300 $).

— Selon des conditions posées par la Société, des exonérations de remboursement pour un montant d'environ 37 365 000 $ sont anticipées sur les prêts autorisés (31 mars 1984: 4 152 000 $). Les montants ainsi exonérés par la Société lui seront remboursés par le gouvernement du Québec dans le cadre des crédits votés annuellement à cette fin par le Parlement.

— Les aides financières accordées sous forme de prises en charge d'une partie du coût des emprunts, de subventions ou de placements-programmes particuliers d'aide financière sont soumises à certaines conditions. Ces aides seront remboursées par le gouvernement du Québec dans le cadre des crédits votés annuellement à cette fin par le Parlement. Les engagements y afférents pour les prochains exercices se répartissent comme suit:

Exercices	Prises en charge	Subventions	Placements-programmes particuliers d'aide financière	Total
	$	$	$	$
1986	96 569 000	5 263 500	23 718 300	125 550 800
1987	68 680 100	270 900	18 165 000	87 116 000
1988	36 112 100	—	21 772 400	57 884 500
1989	25 444 500	—	23 269 200	48 713 700
1990 et suivantes	17 305 600	—	18 329 600	35 635 200
	244 111 300	**5 534 400**	**105 254 500**	**354 900 200**

— Les emprunts contractés par des entreprises à l'égard desquels la Société a accordé une garantie s'élèvent à 8 867 400 $ (31 mars 1984: 8 604 200 $).

— Les garanties accordées en vertu d'autres lois que la loi constitutive de la Société et pour lesquelles elle n'encourra aucuns frais, vu que le gouvernement en assume les pertes éventuelles, s'élèvent à 11 532 100 $ (31 mars 1984: 10 503 600 $).

— En vertu de programmes d'aide financière, la Société garantit aux institutions prêteuses le remboursement d'emprunts contractés par des entreprises jusqu'à concurrence des ⅔ du solde du prêt pour le capital et d'une partie des intérêts et des autres frais accessoires.

— Ces garanties dont les pertes éventuelles sont assumées par le gouvernement du Québec s'élèvent, quant au capital, à:

	1985	1984
	$	$
Programme d'urgence d'aide à la P.M.E.	60 030 100	79 013 300
Programme de financement des entreprises	78 068 900	—
	138 099 000	**79 013 300**

— Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires n'aura aucune incidence importante sur la situation financière ou sur les résultats de la Société.

11. Événement postérieur à la date du bilan

Dans le cadre d'une entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel, le gouvernement du Québec autorisait, le 3 avril 1985, la Société à accorder à une entreprise un prêt sans intérêt de 150 millions $. Ce prêt sera versé de 1985 à 1989 en cinq tranches de 30 millions $ remboursables respectivement après 10 ans.

La Société empruntera les sommes nécessaires pour effectuer le versement de chacune des tranches annuelles du prêt de 150 millions $. Le gouvernement du Québec garantit toute perte éventuelle qui pourrait en résulter et assume conjointement avec le gouvernement du Canada les intérêts et les autres frais encourus relatifs à ce prêt.